

**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse  
**Herausgeber:** La Croix-Rouge suisse  
**Band:** 77 (1968)  
**Heft:** 7

**Rubrik:** De semaine en semaine

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## UNE NOUVELLE VIGNETTE GENEVOISE

*La Ligue des sociétés de la Croix-Rouge a fait éditer une nouvelle vignette de propagande croix-rouge, sans usage postal, à l'occasion de la Journée internationale de la Croix-Rouge.*

1968 V. 29 — Croix-Rouge dans une croix fléchée.  
Rouge/gris foncé/gris clair. Dentelé.  
Losange 30 × 30 mm.

## UNE FAUSSE OBLITERATION CROIX-ROUGE

Le Journal philatélique suisse signale dans son édition de juin (6/1968) que la police cantonale a arrêté

un falsificateur d'oblitérations, le sieur Narinder Singh Tagger, domicilié à Toronto (Canada) et ayant un logis en Suisse, à Lucerne (23, Bleicherstrasse).

Spécialiste en «faux 1ers jours» appliqués et vendus par ses soins, ce personnage avait également fabriqué un cachet postal de l'Exposition philatélique organisée à Genève en 1939 au profit du Comité international de la Croix-Rouge: Cachet circulaire, noir, avec inscription circulaire «Exposition philatélique ,Genève'»; au centre, croix rouge et date du «21 XI 39» avec «Au profit du Comité/international de/la Croix-Rouge». Les collectionneurs ayant eu affaire au sieur Tagger peuvent s'adresser à la «Bezirksanwaltschaft» de Winterthour. t.

## De semaine en semaine

### La Croix-Rouge suisse et les événements de Tchécoslovaquie

Aussitôt connus les événements de Tchécoslovaquie d'août 1968, la Croix-Rouge suisse prit contact avec les Sociétés de Croix-Rouge d'Autriche et d'Allemagne fédérale en vue de coordonner les actions de secours pouvant s'avérer nécessaires. Dès les premiers jours aussi, notre Institution prêta assistance aux touristes tchèques qui se trouvaient de passage dans notre pays et prit sans attendre toutes dispositions utiles en prévision de l'accueil éventuel de réfugiés en Suisse.

Le 23 août, et d'entente avec la Croix-Rouge autrichienne, un véhicule du Service de la transfusion de sang accompagné de trois convoyeurs transporta à la frontière austro-tchécoslovaque 1000 unités de physiogel, soit de substitut de sang et 200 unités de plasma desséché. Ces produits, représentant un don de 60 000 francs furent remis dans la nuit du 24 au 25 août à des représentants de la Croix-Rouge tchécoslovaque, à l'intention des nombreux patients accueillis dans les hôpitaux tchèques, débordés.

Deux jours plus tard, un train routier transportant 16 tonnes d'aliments pour enfants offerts par plusieurs entreprises suisses arrivait à Vienne où il fut pris en charge par des délégués de la Croix-Rouge tchécoslovaque. Un nouvel envoi de médicaments suivit encore quelques jours plus tard.

En Autriche, le nombre des touristes et réfugiés tchèques ne cessait d'augmenter. Dans le but d'aider la Croix-Rouge autrichienne qui avait pris en main leur assistance dans les divers camps d'accueil ouverts à leur intention, la Croix-Rouge suisse délégua à Vienne, pour 2 semaines, une équipe de 10 assistantes et assistants bénévoles de la section de Zurich qui a regagné la Suisse le 13 septembre, sa mission accomplie. La situation s'étant stabilisée entre-temps, il n'a pas été nécessaire d'assurer sa relève.

Par contre, à la demande de la Division fédérale de Police, la Croix-Rouge suisse ouvrit au début de septembre deux camps d'accueil frontaliers à Buchs et à Ste-Margrethen. Desservis par deux Colonnes du Service de la Croix-Rouge, ces centres ont rendu de très grands services, accueillant journellement près de 300 ressortissants tchèques qui rapidement furent dirigés dans d'autres régions de notre pays où ils continuent d'être assistés par les sections locales de la Croix-Rouge suisse, agissant en collaboration avec l'Office central suisse d'aide aux réfugiés.

Du 1er au 13 septembre, ces deux centres avaient accueilli au total 2454 Tchèques et le centre de Buchs

suffisant désormais à faire face à la situation, celui de Ste-Margrethen a été fermé le 18 septembre.

Une fois de plus, la population suisse a répondu avec générosité aux appels de fonds lancés par la Croix-Rouge suisse dans le cadre de son action d'aide à la Tchécoslovaquie et aux ressortissants de ce pays auxquels notre pays a accordé un droit d'asile, rendant ainsi possible une tâche humanitaire que nous nous devions d'accomplir et qui doit se poursuivre encore.

## Le lait suisse au service de la lutte contre la faim

Depuis des années, la Suisse fait don de produits laitiers à des œuvres d'entraide secourant des enfants, des malades et des vieillards dans les pays en voie de développement. C'est ainsi que du lait en poudre et du fromage fondu ont été distribués dans le monde entier par les soins d'organisations telles que la Croix-Rouge suisse, le Comité international de la Croix-Rouge, l'Entraide protestante suisse, Caritas, l'Entraide ouvrière, Emmaüs-Suisse, la Fédération luthérienne mondiale, le Programme alimentaire mondial, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et d'autres encore.

Vu notre surproduction laitière actuelle, les œuvres d'entraide suisses ont constitué un groupe de travail «Produits laitiers pour les pays en détresse», présidé par l'Aide suisse à l'étranger et dont font partie, d'une part, les œuvres protestantes, catholiques et laïques, de l'autre la Division de l'agriculture du Département fédéral de l'économie publique, la Division des organisations internationales du Département politique fédéral et l'Union centrale des producteurs suisses de lait; ce groupe de travail a pour but d'examiner de quelle manière une distribution plus étendue des produits laitiers pourrait être faite aux régions du monde souffrant de la famine. En plus du crédit annuel de 2,5 millions de francs environ, disponible jusqu'ici à cette fin, le Conseil fédéral a mis à la disposition du Département de l'économie publique deux crédits extraordinaires d'un montant total de 15 millions de francs, afin de promouvoir ces campagnes de secours. Ces 17,5 millions permettront non seulement d'acheter du lait en poudre et du fromage, mais encore — comme c'est le cas depuis quelque temps — de payer les frais d'emballage et de

transport jusqu'à un port européen, les œuvres d'entraide ne pouvant guère supporter ces dépenses. En effet, même ainsi, ces œuvres assument de gros frais pour assurer le transport maritime et l'acheminement des secours jusqu'à destination.

Grâce à cette collaboration entre autorités et œuvres d'entraide, des commandes s'élevant à environ 2600 tonnes de lait en poudre et à 170 tonnes de fromage fondu, d'une valeur totale approximative de 16 millions de francs, ont pu être passées à l'industrie suisse; une partie de ces produits a déjà été expédiée. En réalisant de telles campagnes, on s'est rendu compte que la bonne volonté seule ne suffit pas pour faire bénéficier ceux qui ont faim de ces produits laitiers qui existent en abondance dans notre pays. Le coût élevé des transports constitue l'obstacle le plus sérieux. D'autre part, certaines populations des régions tropicales et subtropicales n'ont pas l'habitude de consommer du lait et moins encore du fromage. Cela explique la modicité des livraisons de fromage dans le cadre de ces campagnes. Même livré dans un emballage spécial et assez onéreux, ce produit reste sensible à la chaleur et l'humidité. En outre, on ne dispose pas partout des moyens de transport et d'entrepôts frigorifiques suffisants.

Par ses livraisons de produits laitiers, la Suisse contribue efficacement à la lutte contre la faim dans le monde, même si elle ne peut satisfaire qu'une partie infime des besoins. Mais il ne faut pas oublier que notre pays n'est pas le seul à s'associer à ces campagnes humanitaires; d'autres Etats connaissent aussi une surproduction de produits laitiers et mettent également leurs surplus au service de la lutte contre la faim.

Le groupe de travail «Produits laitiers pour les pays en détresse» examinera aussi à l'avenir quels sont les pays ayant le plus besoin de recevoir une aide de cette nature. Le lait en poudre ne sera livré que dans les régions les plus nécessiteuses, où l'on est sûr qu'il parviendra aux bénéficiaires. Cependant, la poursuite de ces campagnes humanitaires ne sera possible que si le Conseil fédéral sera en mesure d'accorder de nouveaux crédits à cet effet, malgré le déficit énorme ressortant du compte laitier. La poursuite de cette aide dépendra également des ressources que les œuvres d'entraide pourront mobiliser pour faire face aux frais de transport. Il faudra aussi tenir compte de la capacité de production de l'industrie laitière. Il y a lieu d'espérer que ces campagnes pourront se poursuivre au cours de l'an prochain.



## A son tour, l'Iran

31 août 1968: une fois de plus, la terre a tremblé, ravageant de vastes territoires de l'Iran, rasant des villages entiers, faisant près de 10 000 morts, 7000 blessés, 75 000 sans-abri. Sans retard, la Société du Lion-et-Soleil-Rouge de l'Iran engage toutes ses forces dans les opérations de secours entreprises avec le concours de l'armée et du Ministère de l'Hygiène. Quatre hôpitaux d'urgence sont mis en place et 18 camps de tentes installés, tandis que, sur le plan international, 30 Sociétés nationales de Croix-Rouge répondent immédiatement au premier appel lancé par leur fédération mondiale aussitôt après la catastrophe, par la remise de dons en nature et en espèces évalués à quelque 4 000 000 de francs.

Vu l'ampleur de celle-ci, la Croix-Rouge suisse décide elle aussi de participer à l'action de secours lancée en faveur des victimes et procède à l'envoi immédiat, par la voie des airs, à l'adresse de sa Société sœur iranienne qui procédera aux distributions, de 3000 couvertures, de 1500 vêtements training pour adultes et enfants et de médicaments d'une valeur globale de 100 000 Fr. Selon l'importance des fonds dont elle pourra encore disposer dans le cadre de cette action d'entraide en faveur de laquelle une collecte en espèces a été ouverte auprès de notre population, notre Institution envisage s'associer à un projet commun de reconstruction préconisé par la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge.